

Terrains de jeux

Autorisation piscine



Date	Heure	Parent disponible	
		oui	Nom du parent
2 juillet	13 h à 15 h	☐	
9 juillet	13 h à 15 h	☐	
16 juillet	13 h à 15 h	☐	
23 juillet	13 h à 15 h	☐	
30 juillet	13 h à 15 h	☐	

- ❖ Pour les enfants de 5 et 6 ans, le port de la **VESTE DE FLOTTAISON EST OBLIGATOIRE** et elles seront fournies aux enfants.
- ❖ Afin que l'enfant participe au bain, l'autorisation des parents doit être dûment remplie et retournée aux animateurs. Les enfants n'ayant pas l'autorisation de participer à l'activité piscine ne pourront pas se présenter aux Terrains de jeux les mercredis 2, 9, 16, 23 et 30 juillet de 13 h à 15 h.
- ❖ Le ratio est de 1 adulte ou animateur pour 5 enfants afin de respecter le prorata établi par le Service des loisirs de la Ville de Matagami.
- ❖ Si vous avez des questions, veuillez contacter Laurie-Lou Pinard au 819 739-8099.

AUTORISATION PARENTALE

ACTIVITÉ PISCINE

Nom : _____

_____ J'AUTORISE mon enfant à _____ JE REFUSE que mon enfant
participer à l'activité piscine. participer à l'activité piscine

Signature du parent : _____